



SANTÉ

Fortes chaleurs : les bons réflexes

Publié le 30 juillet 2024

Les personnes handicapées ou de plus de **65 ans** (60 ans si conditions particulières) peuvent demander à figurer dans le fichier informatisé du CCAS "**Repérage des personnes vulnérables**".

En cas de déclenchement par le Préfet du Plan d'Alerte Départemental, elles seront contactées afin de vérifier leur besoin d'aide, de soutien, de secours.

Renseignement et inscription au 02 32 81 50 87 ou par mail : ccas@petit-quevilly.fr

En cas de fortes chaleurs, n'oubliez pas d'adopter les **bons réflexes** :

- › Restez au frais
- › Hydratez-vous
- › Prenez et donnez des nouvelles de votre entourage
- › Portez des vêtements légers
- › Évitez le sport
- › Repérez les signaux alarmants
- › Favorisez les repas légers



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00